

■ **Fondation de l'Ancien Hôtel Henchoz pour les appartements protégés au Val-de-Travers**, à Travers (FOSC du 19.02.1990, p. 653). Autorité de surveillance: office de surveillance du canton de Neuchâtel.
Journal no 1691 du 21.06.2002
(00533322 / CH-645.0.601.037-9)